

COMMUNE DE FLORENVILLE

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

(Cantonement de Florenville)

Le vendredi 01 octobre 2021 à 20h00

Au complexe sportif de Florenville, route de Carignan

vente publique

Par soumissions : 14 lots : lots 1 et 2 en Domaniale de Concques Sainte-Cécile
lots 41 à 50 en Commune de Florenville
lots 121 et 122 au CPAS de Mons

A 20h30 : Aux enchères : 60 lots

40 lots pour la Commune de Florenville, 20 lots pour le CPAS de Mons (Epioux)

CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions du cahier des charges générales de la vente du 06 octobre 2021. Le texte intégral est disponible à l'administration communale.

Le montant des frais est de 3 %.

Le délai d'abattage et de vidange est renseigné sous chaque lot.

Les propriétaires suivant ont signé la charte pour la gestion forestière durable en Région Wallonne.

Florenville PEFC/07/21-1/1-173 CPAS DE MONS PEFC/07/21-1/1-168

Dans un but sylvicultural, toute demande de prorogation de délais recevra un avis défavorable. (Sauf cas de force majeure)

Avant la vente, tout acheteur potentiel devra fournir la feuille de renseignements jointe en dernière page du présent cahier. Celle-ci devra être signée par l'adjudicataire ET par la caution physique. Après la vente, l'acte d'achat sera soumis à la signature de toutes les parties en présence. (Acheteur et caution physique). Nécessité de rester jusqu'à la clôture de la vente pour tous les acheteurs. En cas d'absence à la vente de l'acheteur ou de la caution physique, une personne munie d'une procuration peut signer pour lui.

MODALITES DE PAIEMENT :

- **Dans le cas de vente de bois de chauffage**, si le montant cumulé des lots achetés est inférieur à 2.500 euros, seule la caution physique sera exigée. Le paiement, y compris par numéraire, dans les dix jours calendrier de la vente est considéré comme réalisé au comptant.

- Si le montant cumulé des lots achetés est supérieur à 2.500 €, l'acheteur a l'obligation de fournir une promesse de caution bancaire, ou de fournir un chèque certifié de la banque.

Le cahier-affiche de cette vente peut être obtenu à l'administration communale de FLORENVILLE – Service Travaux. (Tél. 061.32.51.59 – Fax. 061.23.38.52)

Par le Collège,

**La Directrice Générale,
(s) R. STRUELENS**

**La Bourgmestre,
(s) C. GODFRIN**